



La sécession du Monténégro s'est déroulée dans le calme

# Le Parlement serbe approuve la nouvelle constitution

PAR NICK HAWTON

**Au** Parlement serbe, les députés se lèvent pour applaudir, tandis que le président et le premier ministre se congratulent. La scène se déroule dans la nuit du samedi 30 septembre 2006, et la session extraordinaire de la Chambre vient d'approuver à l'unanimité un nouveau projet de constitution. Selon le président Boris Tadic, c'est la première fois en 50 ans qu'un large consensus est obtenu sur un sujet d'une telle portée politique. Les électeurs serbes ont approuvé la nouvelle constitution lors d'un référendum tenu le 29 octobre.

La nouvelle constitution garantit les droits politiques, la liberté religieuse et la protection des minorités, de même que la séparation de l'Église et de l'État. Elle augure cependant mal pour les futures négociations avec l'ONU au sujet du Kosovo : elle stipule que ce dernier forme « une partie intégrante du territoire de la Serbie ».

Néanmoins, il s'agit là incontestablement d'un moment historique. Pendant sept ans, la Serbie s'est trouvée dans un véritable maelström politique, cumulant la guerre, les sanctions, la révolution, l'assassinat de son premier ministre, un gouvernement de coalition, la traque des criminels de guerre et l'implosion définitive de l'ex-Yougoslavie. La nouvelle constitution approuvée par le Parlement et par un référendum national permet d'enfin moderniser le cadre institutionnel et politique hérité de l'époque de Slobodan Milošević, et représente un tournant dans l'histoire moderne de la Serbie.



– Photo : Vlado Marinkovic

L'ancien parlement fédéral de la Yougoslavie à Belgrade est devenu le parlement de la République de Serbie.

**Nick Hawton** est le correspondant de la BBC à Belgrade. De 2002 à 2005, il a été le correspondant du réseau à Sarajevo. Il a couvert de nombreux événements dans la région, parmi lesquels la disparition de Slobodan Milošević, la marche du Monténégro vers l'indépendance et les développements politiques au Kosovo. Il écrit également pour le journal *The Times de Londres*.

Le bouleversement politique n'est cependant pas forcément terminé, et d'importantes questions demeurent en suspens. Comment la Serbie et le Monténégro se partageront-ils l'avoir commun ? Que restera-t-il de l'ex-Union fédérale ? Comment la question du Kosovo sera-t-elle résolue à brève échéance ? Aura-t-il droit à cette indépendance qu'une large majorité de sa population réclame ou restera-t-il sous la souveraineté de la Serbie ? Et quelles seront les implications de ces changements pour d'autres zones de la région, comme la *Republika Srpska*, cette moitié de la Bosnie qui est gouvernée par les Serbes ?

## Le Monténégro vote son indépendance

Il s'en est fallu de peu, mais la campagne pour l'indépendance du Monténégro s'est terminée par une victoire : lors du référendum qui s'est déroulé le 21 mai 2006 dans la République, à peine plus de 55 % des électeurs ont soutenu l'indépendance et la séparation d'avec la Serbie, résultat qui n'a d'ailleurs guère surpris la plupart des observateurs. Aux termes de la loi, une majorité d'au moins 55 % était requise pour que le Monténégro puisse faire sécession.

C'est la dissolution de la Yougoslavie qui est à l'origine de l'union entre la Serbie et le Monténégro. Conséquence politique de l'opportunisme et du compromis, cette union a été contractée faute de mieux et non en raison d'un grand idéal politique.

Fin 1995, quatre des six républiques qui composaient l'ancienne Yougoslavie s'étaient constituées en États indépendants (la Slovénie, la Macédoine, la Croatie et la Bosnie), abandonnant la Serbie et le Monténégro. Au cours des années qui suivirent, le leader politique du Monténégro, M. Milo Djukanovic, se rapprocha de plus en plus des partisans de l'indépendance complète et l'Union européenne (UE) commença à se préoccuper des risques d'un nouvel embrasement des Balkans. M. Javier Solana, le Haut représentant de l'UE pour la politique étrangère, déploya des trésors de diplomatie pour inciter Belgrade et Podgorica à signer, en mars 2002, ce que l'on a baptisé l'Accord de Belgrade, constituant ainsi l'Union de la Serbie et du Monténégro et désamorçant du même coup tout conflit potentiel.

L'Union disposait des compétences en matière d'affaires étrangères, de défense, de relations économiques intérieures et extérieures, et de protection des droits de la personne et des minorités. Dans les faits, cependant, on ne constatait de signes tangibles de cette « union » que lorsque les équipes sportives nationales participaient à des compétitions, que l'armée partait en manœuvres ou que le drapeau national était hissé. Quant au dénommé « Parlement fédéral », il ne siégeait que rarement.

En réalité, lorsque le Monténégro proclama son indépendance au printemps dernier, il restait bien peu du lien fédéral. Les deux

républiques suivaient leur propre chemin depuis longtemps déjà. Toutes deux disposaient de monnaies distinctes, l'euro pour le Monténégro et le dinar pour la Serbie ; utilisaient différents systèmes fiscaux et douaniers ; et possédaient leurs propres forces policières.

Le partage de l'avoir commun se déroula plutôt à l'amiable suivant le principe que ce qui se trouvait en Serbie appartenait à la Serbie, et ce qui se trouvait au Monténégro appartenait au Monténégro. Les bâtiments de l'Union et les autres biens immobiliers furent répartis de manière égale, en fonction de leur emplacement. Du point de vue militaire, le Monténégro, situé sur les rives de l'Adriatique, hérita de l'essentiel de la marine (à l'exception des quelques bateaux patrouilleurs amarrés sur le Danube qui sont revenus à la Serbie). Les terres et les autres biens furent également divisés en fonction du même principe : ce qui se trouve sur un territoire appartient à celui-ci.

Trois facteurs principaux ont facilité ce processus de séparation à l'amiable. Premièrement, les structures centrales des institutions de l'Union étant plutôt récentes et relativement faibles, elles n'étaient tout simplement pas assez solides pour opposer une réelle résistance. Deuxièmement, l'Union n'avait pas été instaurée sur la base d'un désir largement partagé par les politiciens locaux, mais plutôt pour répondre aux pressions de l'Union européenne. Et troisièmement, les liens entre les peuples du Monténégro et de la Serbie demeurent très étroits en termes de langue, de religion et de famille. La seule dissolution de cette union créée de toutes pièces n'entraînerait donc pas la rupture des liens entre les deux peuples.

### **Le Kosovo : de facto un protectorat de l'ONU**

La séparation pacifique du Monténégro et de la Serbie offre un contraste frappant avec la rupture probable, imminente même, entre le Kosovo et le reste de la Serbie. Depuis la guerre de 1998-1999, dont le point culminant fut le bombardement de la Serbie par les forces de l'OTAN, les relations entre les Serbes et les

Albanais n'ont cessé d'être tendues et difficiles. Il y a même eu des explosions de violence, les émeutes de mars 2004, par exemple : des bandes armées albanaises ont attaqué des communautés serbes dans toute la province, faisant 19 victimes.

Bien que le Kosovo soit une province de la Serbie, il est de fait gouverné depuis juin 1999 par la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU. Sa population, estimée à 2 millions d'habitants, se compose en majorité d'Albanais du Kosovo favorables à l'indépendance. Les Serbes restés dans la province, dont le nombre avoisine les 100 000, préfèrent quant à eux que le Kosovo demeure partie intégrante de la Serbie.

Des négociations épisodiques se sont déroulées cette année sur l'avenir à long terme de la province, mais aucun progrès significatif n'a été enregistré. Le Groupe de contact, qui réunit les grandes puissances — dont les États-Unis et la Russie — et qui supervise les opérations au Kosovo, a expliqué qu'il souhaitait que les deux parties se mettent d'accord sur une solution durable d'ici la fin de l'année. Les tensions au Kosovo se sont d'ailleurs accrues au cours des derniers mois, à mesure que s'approche le moment de la décision sur son statut définitif.

Le préambule de la nouvelle constitution de Serbie décrit le Kosovo comme une « partie intégrante du territoire de la Serbie ». Le gouvernement de Belgrade insiste sur le fait qu'il n'acceptera jamais un Kosovo indépendant, mais qu'en revanche il se montre prêt à négocier l'octroi d'une « autonomie substantielle ». On ne sait pas comment cela se traduirait dans la réalité et c'est probablement sans importance, car la direction politique des Albanais du Kosovo prévient qu'elle n'acceptera rien de moins que l'indépendance complète. Il ne pourra donc y avoir qu'un gagnant ici, et la communauté internationale devra sans doute trancher.

### **Des garanties pour les Serbes du Kosovo ?**

M. Martti Ahtisaari, l'émissaire des Nations unies qui a présidé les pourparlers sur le statut définitif, soumettra ses recommandations au Conseil de sécurité au cours des prochains mois. Il appartiendra alors au Conseil de prendre une décision. Bien que personne ne le dise encore ouvertement, il semble bien que l'on s'achemine vers l'indépendance du Kosovo, assortie d'une stricte supervision internationale et de fortes garanties pour la minorité serbe. La probabilité d'élections générales en Serbie vers la fin de l'année pourrait cependant retarder le moment de la décision définitive.

Un point demeure fort curieux : bien que le Kosovo soit considéré par la Serbie comme une partie intégrante de son territoire aux termes du projet de nouvelle constitution, les Albanais du Kosovo n'ont pas pu voter lors du référendum sur cette constitution. Un peu plus de 53 % électeurs admissibles se sont prévalus de leur droit de vote lors de ce référendum qui fut approuvée par 51,4 % des voix le 29 octobre dernier. La question référendaire comprenait un préambule à caractère non-obligatoire stipulant que le Kosovo continuerait à faire partie de la Serbie. La Serbie estime que les habitants du Kosovo, des Albanais de par leur origine ethnique, sont néanmoins toujours des citoyens de la Serbie ; et la nouvelle Constitution affirme que le Kosovo doit être considéré comme une partie de la Serbie. Pourtant, la vaste majorité de la population du Kosovo n'a pas eu la possibilité de s'exprimer lors de ce référendum.

Un autre danger potentiel menace : la possibilité que le Kosovo lui-même soit divisé, ce qui rendrait le paysage politique de la région encore plus inextricable. Le Nord du Kosovo, aux alentours de la ville de Mitrovica, est en effet majoritairement serbe. Son électricité, son approvisionnement en eau, son

*Suite à la page 32*



— Photo : Alan Grant

*Les bouches de Kotor sur les côtes du Monténégro : la Serbie n'a plus d'accès à la mer.*

Suite de la page 14

## **Le Parlement serbe approuve la nouvelle constitution**

système de santé et d'éducation sont d'ores et déjà plus fortement liés au reste de la Serbie qu'au Kosovo. Si ce dernier devait accéder à l'indépendance, les habitants du Nord pourraient être tentés de se séparer du Kosovo et de créer une partition de fait. La communauté internationale et les Albanais ont fait savoir qu'ils n'accepteraient pas cette partition, et on ne peut évidemment pas exclure une escalade vers la violence.

## **La dernière des six républiques yougoslaves**

Le paysage politique de l'ex-Yougoslavie se simplifie. Les six républiques qui composaient l'ex-Yougoslavie forment désormais six États souverains. Et bien que les relations entre eux ne soient pas au beau fixe, elles ont été pires. Après le traumatisme de la guerre, des sanctions et de la dépression économique des années 1990, une sorte de stabilité règne dans la région. Mais personne ne se hasarderait encore à affirmer qu'elle est assurée ou profondément enracinée. Des menaces subsistent, particulièrement en ce qui concerne la question du Kosovo. Pour que cette stabilité ait une chance de s'installer, une entente doit être conclue et les risques de violence doivent être minimalisés.

Si aucune entente n'est conclue et que la communauté internationale se voit dans l'obligation d'imposer une solution, alors l'avenir pourrait bien se révéler plus imprévisible. Si le Kosovo obtient son indépendance et que ses frontières sont redessinées, on risque de se trouver face à d'autres revendications. Les Serbes de Bosnie, qui habitent ce qu'ils ont proclamé être la *Republika Srpska*, pourraient demander à se séparer de la Bosnie pour rejoindre la Serbie. De leur côté, les Albanais habitant le Sud de la Serbie pourraient être tentés de faire de même pour rejoindre le Kosovo fraîchement indépendant. La communauté internationale se devra de manœuvrer avec la plus extrême circonspection si elle veut éviter de rouvrir la boîte de Pandore du nationalisme dans cette région des Balkans. (9)